BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

Cette manifestation, qui a eu lieu pour la troisième fois dans notre village, s'est déroulée le 11 mai dernier dans la salle polyvalente.
Les premiers exposants arrivaient à 7 H. et à 8 H., une dizaine étaient en place, et tous les jouets de notre enfance étaient proposés à l'admiration... ou à la convoitise des visiteurs, assez nombreux malgré le temps maussade de ce jour-là. Poupées et peluches anciennes, voitures, petits meubles, automates, etc... ont trôné pour une journée, suscitant les souvenirs et la nostalgie de l'enfance que chacun porte en soi.
Une belle journée, à laquelle il n'a manqué que le soleil !

CINEMA

SAMEDI 31 MAI
à 20 H 30
Salle Polyvalente
(Entrée 23 F.)

Au programme :

ARLETTE
Un film de Claude ZIDI
Avec Josiane BALASKO, Christophe LAMBERT, Jean-Marie BIGARD, Ennio FANTASTICHINI, Martin LAMOTTE, ARMELLE, Jean-Pierre CASTALDI.

Commémoration du 8 Mai

LE CARNET DE SAINTE-ANASTASIE

• **NAISSANCE**
C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Mathieu GRISOLLE né le 21 Avril 1997. Toutes nos félicitations aux parents.

• **MARIAGE**
Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur Jean-Marie JOCHUM et de Madame Marie-France ETIENNE. Nous présentons tous nos voeux aux jeunes mariés.

• **DECES**
Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur Jean-Paul GENIN survenu le 25 avril dernier et de Madame Mauricette HUMBERT survenu le 12 mai. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

CENTRE AERE

INFORMATIONS

Centre de Loisirs Culturels de Sainte-Anastasie organisé par la Municipalité et la Fédération Varoise des Oeuvres Laïques du Var.

- Du 7 au 25 juillet vous pourrez proposer à vos enfants 1, 2 ou 3 semaines de loisirs sportifs ou culturels :
  équitation, spéléologie, jeux de pleine nature, jeux sportifs, ateliers d'expression et de création, ateliers technologiques (vidéo, électronique, bricolage)...
- Renseignements et inscription en Mairie.

ATTENTION :

- Le nombre de place étant limité, les inscriptions ne seront définitives qu'accompagnées du règlement (chèques ou bons vacances... qui ne seront mis à l'encaissement que lors du séjour).

Une réunion de préparation aura lieu au cours du mois de juin.

- Si vous êtes intéressé pour encadrer le séjour (animateur BAFA ou en formation) contactez au plus tôt J.L. GONNET au 04.94.72.23.82

ECOLE PRIMAIRE

Le Lundi 16 Juin la piste d'éducation routière sera mise en place par la gendarmerie à Sainte-Anastasie. Les enfants du CM1 et CM2 y seront admis en priorité.
Le circuit ou gymkhana sera suivi d'épreuves écrites sur des questions du Code de la Route.

SAINTE-ANASTASIE

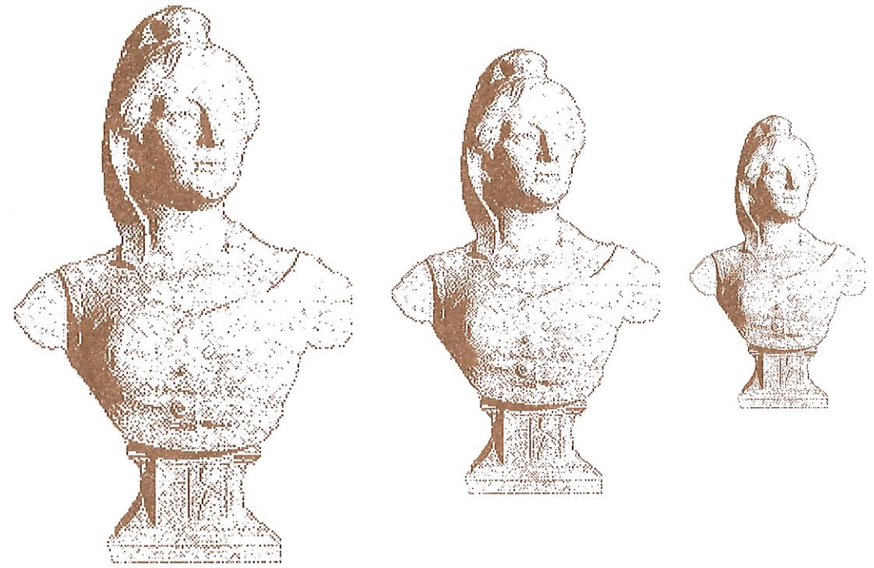

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 1997
N°90

LE MOT DU MAIRE

En pleine période électorale, il y a lieu, tout particulièrement, de n'exprimer dans ces lignes, que des idées très générales ne risquant pas, aussi peu soit-il, de porter ombrage aux uns ou aux autres.
A l'image d'un grand journal satirique, je pourrais même, prudemment, laisser cette page blanche et ne la signer que du patronyme « ANASTASIE ».
Mais reconnaissons-le cela n'aurait pas beaucoup de sens en 1997, sinon que d'aborder, par une petite provocation, la curieuse homonymie entre le nom de notre village et celui célèbre de la censure.
Il va sans dire que cette parenté ne semble avoir d'autres attaches historiques.
Mais cependant, à une époque ou bien des communes recherchent désespérément un thème porteur de manifestations singulières susceptibles de les valoriser, n'y aurait-il pas là, une idée à creuser et matière à exploiter, comme d'autres le font de la sardine ou de l'âne volant devenus, comme par magie, des spécialités touristiques ou culturelles locales.
A condition bien sûr, et en toute liberté, d'ajouter à cette Anastasie-là, un indispensable parfum de lavande.

Jean-Pierre MORIN

INFORMATIONS UTILES

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au **04.94.69.64.40.** En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale :

04.94.72.27.82.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Véronique MARIN, Assistante Sociale, tiendra sa permanence le vendredi 6 JUIN 1997, de 10 heures à 12 heures, à la Mairie.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 5 JUIN 1997 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

La prochaine permanence aura lieu le Vendredi 13 JUIN en Mairie de 14 heures à 16 heures.

BIBLIOBUS

Pendant la suspension temporaire du service du Bibliobus, le prêt de livres sera assuré par la Commune le mercredi 18 JUIN à l'ancienne Mairie de 14 H à 16 H.

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Le 1 JUIN	Dr CORBIER	04.94.72.25.69
Le 8 JUIN	Dr HYBRAM.....	04.94.28.33.17
Le 15 JUIN	Dr ASPE.....	04.94.48.85.20
Le 22 JUIN	Dr CHRESTIAN ..	04.94.69.78.75
Le 29 JUIN	Dr BARIBAUD	04.94.69.72.83

PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 17/05, 19 H au samedi 14/06, 09 H :
-appel préalable au 04.94.07.08.08 (standard).
Du samedi 14/06, 19 H au samedi 21/06, 09 H :
-appel préalable au 04.94.86.70.93 (Phcie de Forcalqueiret) ou au 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.
Du samedi 21/06, 19 H au samedi 28/06, 09 H :
-appel préalable au 04.94.86.90.70 (Phcie de La Roquebrussanne) ou au 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.
Du samedi 28/06, 19 H au samedi 12/07, 09 H :
-appel préalable au 04.94.07.08.08 (standard).

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).
Du Lundi au Vendredi -8H à 12H- -13H30 à 16H-
Samedi et Dimanche -8H à 12H-
Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.

RAMASSAGE DES MONSTRES

Le prochain ramassage des monstres aura lieu le LUNDI 30 JUIN 1997..

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 04.94.86.34.61.
puis numéro donné par le répondeur

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 8 Avril 1997)
Eau de Minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

ANASTASIE (Petit Larousse) :
Nom plaisant de la censure des publications médiatiques (écrits-télé-radio).

CAVALIERS DE L'ISSOLE

Le 1er Mai, pour sa première manifestation publique, le club des Cavaliers de l'Issole a parfaitement atteint le double objectif qu'il s'était fixé : rassembler un grand nombre de cavaliers et de montures dans une épreuve de rallye, puis offrir, durant tout l'après-midi, un excellent spectacle de jeux équestres.
Nos félicitations à toute l'équipe et en particulier à son Président Monsieur Hervé DE LESCAZES.

LA VIE AU VILLAGE

ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour les nouveaux arrivants et pour les enfants nés en 1994 auront lieu le
VENDREDI 13 JUIN DE 16 H 30 A 18 H
et le SAMEDI 14 JUIN DE 9 H A 11 H 30
Il faut apporter :
- le certificat de résidence établi par la mairie ;
- une fiche familiale d'état-civil ;
- le carnet de santé ;
- un certificat médical attestant la capacité scolaire ;
- certificat de radiation.

La Directrice.

N'OUBLIEZ PAS ...

Toutes les manifestations du mois de juin :

- Jeudi 5 Juin à 18 H.
  Projection des diaporamas de M. CEZE : « Où sont les neiges d'antan ? »
- Jeudi 19 Juin à 18 H.
  Audition des élèves de la classe de piano.
- Samedi 21 Juin à 20 H 30
  Fête de la musique - Chant lyrique par le trio « Cadenzo » - Piano (P. Laurent) - Quelques extraits d'operettes (solos) - Chants Chorals (Ensemble « Chant et Amitié » de Ste-Anastasie).
- Vendredi 27 Juin à 20 H 30
  Conférence - Causerie de M. MERLE, professeur agrégé d'histoire, sur RAYNOUARD, Poète local.

CONCERT GUITARE, VIOLON, PIANO

Un succès sans précédent

Une très nombreuse assistance est venue assister au concert donné à la salle polyvalente, le 26 Avril dernier.
Granados, Albeniz, Rodrigo, Schubert et Franck ont été magnifiquement interprétés par les trois jeunes musiciens, Fabrice TUMBARELLO, Alexandre STURMA et Pierre LAURENT.
En première partie, Fabrice, à la guitare, a joué trois morceaux délicieux. Son jeu subtil, tendre et précis, a séduit les auditeurs. Pour terminer, la « Fantaisie pour un gentilhomme » (piano et guitare) a été fort applaudie.
En seconde partie, Alexandre STURMA (violon) et Pierre LAURENT (piano) ont captivé l'assistance en jouant d'abord une sonate de Schubert, dont le monde musical célèbre le bicentenaire cette année. La gaieté, la tendresse et le romantisme de ce morceau ont été exaltés par le jeu vibrant et passionné des interprètes.
De même, la sonate de César Franck a mis en évidence le talent des deux musiciens, ainsi que leur entente parfaite. Des applaudissements nourris et enthousiastes ont couronné cette prestation et, rappelés, Alexandre et Pierre ont terminé par un extrait d'une sonate de Mozart.
Un concert inoubliable, qui prouve que, dans notre village, on apprécie vraiment la musique dite classique.

CLUB DE FOOTBALL
L'ETOILE SPORTIVE DE STE-ANASTASIE

Le Club de Foot recrute pour la saison 97/98 :
JOUEURS DEBUTANTS (6 à 8 ans) et JOUEURS POUSSINS (8 à 10 ans)
ainsi qu'une personne bénévole pour nous aider.
S'adresser au 04.94.72.22.79, au 04.94.72.26.32 ou au 04.94.72.24.19
VENDREDi 20 JUIN Assemblée Générale du Club
Ordre du jour : Rapport moral, bilan financier, perspective pour l'année prochaine, élection du bureau, création d'une équipe sénior.
Vin d'honneur. VENEZ NOMBREUX.

CLUB DES CIGALES

Le jeudi 12 juin, un voyage à Arles est organisé, auquel les adhérents sont conviés. Au programme, visite du centre historique de la ville -à l'aide d'un petit train- et du cloître Saint-Trophime. Enfin, pour ceux qui le désirent, découverte des Alyscamps, une des plus belles nécropoles romano-chrétiennes.
La journée sans le repas : 145 F.
avec le repas : 230 F.
Départ de la place de la gare à 7 H. Date limite pour les réservations le 5 juin.

-:-:-:-:-:

A l'occasion du concours « photo » organisé le 3 mai dernier par la commune de Néoules, un des membres du club a été primé. Nous nous en réjouissons.

-:-:-:-:-:

D'autre part, dès maintenant, nous vous suggérons de prendre note de la date de notre exposition annuelle qui est fixée au 20 juillet prochain.

COURS D'ARTS PLASTIQUES POUR ENFANTS

Dès la rentrée prochaine, il pourrait être donné aux enfants (de 7 à 12 ans environ) des cours de sculpture, mosaïque, peinture... Ils auraient lieu probablement chaque mercredi de 14 H à 15 H 30 et le prix des cours serait d'environ 130F. par mois.
Pour tous renseignements ou inscriptions, téléphoner à Mme Chantal CLAESSEN-FACCHIN professeur, au 04.94.59.61.91 ou 04.94.59.62.08.

LE SPORT EN FETE

Comme précédemment annoncé, le samedi 31 Mai sera au village, la journée du sport. Le comité d'organisation vous y attend nombreux et espère que les dieux du ciel seront au rendez-vous.
Cette journée sera scindée en deux parties.
la matinée réservée aux jeunes de 5 à 16 ans

- 9 H Accueil à la salle polyvalente
- 9 H 30 Répartition en plusieurs groupes puis découverte des différentes disciplines (VOLLEY-BALL, TENNIS, FOOTBALL, BASKET, BADMINTON) à raison d'environ 25 minutes par atelier, où chaque responsable présentera sa discipline.

La matinée se terminera par un apéritif offert par la municipalité et la remise d'un diplôme à chaque participant.
IL SERAIT SOUHAITABLE QUE DES PARENTS BENEVOLES PUISSENT ACCOMPAGNER ET ENCADRER CHAQUE GROUPE. Merci de contacter Madame TIFRA au 04.94.72.26.94.

- 14 H 30 Reprise des ateliers ouverts à tous (jeunes de + de 16 ans et adultes).

Un bon moyen de connaître un peu plus la vie de chaque section et peut-être de découvrir certaines activités.
Un samedi sportif en perspective où l'on vous attend nombreux.

LA VAROISE DE SERVICES

ENTRETIEN - REPARATION
DEBROUSSAILLAGE
TOUT CORPS D'ETAT - ELAGAGE

☎: 04.94.72.20.81
ou 04.94.72.27.61

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 AVRIL 1997

Sous la Présidence de M. MORIN, Maire.
PRÉSENTS : MMES LAURENT, BOCQUET, MM. LALANDEC, BROSSAUD,RAYNAUD, FADDA, TOSELLO, CORBIER, REMY, ISTRIA, M. ABELLO.
ABSENTS : M. CUENOT donne procuration à M. MORIN
M. JURAVER donne procuration à M. FADDA

DEMANDE DE BONIFICATION D'INTERETS AU CONSEIL GENERAL DU VAR POUR UN CONTRAT DE PRET A ANNUITES REDUITES SOUSCRIT AUPRES DU CREDIT LOCAL DE FRANCE.

Afin de pouvoir bénéficier d'un prêt à taux bonifié par le Conseil Général du Var, le Conseil Municipal est invité à :
- Solliciter du Conseil général la bonification d'intérêts sur un prêt de 800 000 F. pour financer la construction d'une école primaire de 4 classes d'un montant H.T. de 4 000 000 F., s'inscrivant dans le cadre des opérations éligibles au titre du programme scolaire.
- Souscrire auprès du Crédit Local de France un contrat de prêt bonifié sur 15 ans, à taux fixe et échéances constantes, aux conditions suivantes : annuelles 4.95 %.
Grâce à un produit particulier, le prêt à annuités réduites, un allégement d'intérêts et un gain budgétaire sur toute la durée du prêt peuvent être obtenus d'autant plus élevés, que la 1ère échéance est proche de la date de versement des fonds.
Le Conseil Municipal :- approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus ;
- autorise le Maire à signer le contrat de prêt correspondant.

CALAMITES AGRICOLES

Après le gel catastrophique qui vient le 17 avril 1997 de détruire en grande partie les espoirs de récoltes viticoles des agriculteurs de la Commune, le Conseil Municipal, unanime, demande à Monsieur le Préfet du Var de bien vouloir déclarer la Commune de STE-ANASTASIE sinistrée au titre des calamités agricoles.

Il appelle, en cette occasion, son attention sur la fragilité de ce secteur socio-économique, vital pour notre économie rurale.

VOTE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu, comme chaque année d'accorder une subvention aux organismes ci-dessous :

Ecole de tennis	4 000 F
Comité des Fêtes	49 000 F
Concert Jeunes	+ 7 000 F
Association VOULOIR	2 000 F
Boucles de l'Issole	8 000 F
Club de Basket	10 000 F
Club de Volley-Ball	3 500 F
Badminton	8 000 F
Boulistes	6 000 F
Les Randonneurs de Ste-Anastasie	1 500 F
Les Cavaliers de l'Issole	2 000 F
Club de Football	10 000 F
Société de Chasse	2 000 F
Amicale des donneurs de Sang	1 000 F
Médaillés Militaires	2 000 F
Secours Populaire	2 000 F
Souvenir Français	2 000 F
Combattants Volontaires	1 500 F
Les Varois Vers les Autres	2 000 F
Fondation Alexis Danan	1 000 F
Ecole de Musique	6 000 F
C.C.A.S	30 000 F
Association du Personnel Communal	6 000 F
Association des Jeunes de Ste-Anastasie	6 000 F
Chants et Amitié	3 500 F
Ass. Sportive du Collège de Garéoult	1 000 F
Refuge Animalier	800 F
Association Aide et Service à Domicile	4586.60 F
A.S.A. des Arrosants (Sub. Exceptionnelle)	1000F

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions désignées ci-dessus.

DEMANDE D'EMPRUNT AU CREDIT LOCAL DE FRANCE

Monsieur le Maire rappelle que pour financer la construction d'une école primaire de 4 classes, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 1 700 000 F..
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance en tous ses termes du projet de contrat établis par le Crédit Local de France et après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1 : Caractéristiques du produit
Pour financer ses dépenses d'investissement la Commune de Ste-Anastasie contracte auprès du Crédit Local de France un crédit de préfinancement avec mobilisations échelonnées (PREFACE) d'un montant maximum de 1 700 000 F. dans les conditions ci-après définies :
- Durée
Phase de mobilisation des fonds 18 mois maximum.
Phase d'amortissement 15 ans maximum.
- Taux d'intérêt
-Pendant la phase de mobilisation des fonds : T4M à facturation trimestrielle des intérêts + marge 0.4%.
- Pendant la phase d'amortissement, selon le choix effectué par l'emprunteur lors de la consolidation :
TAUX FIXE : annuel, semestriel, trimestriel, mensuel.
- durée du prêt de consolidation inférieure ou égale à 15 ans
TIOP 1,3,6 ou 12 mois + marge de 0.40 %
TAM + marge de 0.45 %
TAG 1,3, ou 6 mois + marge de 0.45 %
-Prêt Moyen Terme Refinançable (PMTR)
1ère phase :
Taux fixe
Durée maximum de 3 ans
Périodicité des échéances : mensuelle, trimestrielle, semestrielle annuelle.
2ème phase :
TIOP 1,3,6 ou 12 mois, conforme à la périodicité de la 1ère phase + marge maximum de0,40%. Chaque index variable ou révisable comporte une option de passage en taux fixe, de manière à ce que l'emprunteur puisse, s'il le souhaite, profiter de conditions en taux fixe favorables. Ce passage en taux fixe s'effectue sur la durée, la périodicité et le mode d'amortissement de son choix, sachant que la durée totale du prêt ne peut excéder la durée contractuelle initiale.
Les indices de référence sont constatés selon les modalités prévues dans le contrat.
- Amortissement :constant, progressif, ligne à ligne
- Commission : 0.1 % sur le montant du crédit.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat dont le projet est annexé à la présente délibération et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

TAXE DE SEJOUR

Par délibération n°60 en date du 6 décembre 1996, le Conseil Municipal a instauré une taxe de séjour destinée à financer l'activité touristique et les opérations de protection et de gestion des espaces naturels.
Monsieur le Sous-Préfet de Brignoles venant de nous faire connaître par lettre du 9 avril 1997 ses observations concernant la légalité de cette décision, le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir annuler cette délibération. Il serait ensuite statué sur la suite à donner à ce dossier.
Après en avoir délibéré le Conseil décide à l'unanimité d'annuler la délibération n°60 de 1996.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les recettes concernant des subventions en annuité d'un montant de :
15 303.49 F
et de 9 734.57 F. ont été inscrites au Budget Communal M14 au compte 27633.
Ces recettes auraient dû normalement être inscrites au Budget Eau et Assainissement compte 2761.
Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de procéder au transfert de ces subventions au Budget Eau et Assainissement.
Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré décide donc de procéder au transfert suivant :

- 15 303.49 F au Budget Assainissement Compte 2761
- 9 734.57 au Budget Eau Compte 2761.

COMMISSION MUNICIPALE DES FINANCES LOCALES

La nouvelle Commission des finances est composée comme suit :
Présidente Mme Y. BOCQUET
M. P. LALANDEC - M. J-B ABELLO

VOLLEY-BALL
TOURNOIS DU MOIS DE MAI

⇒ INTERCLUBS avec la participation du Galia Toulon, des Pompiers de Toulon et du Volley-Club de Ste-Anastasie. C'est dans un esprit sportif et amical que le tournoi s'est déroulé, le Galia Toulon, grâce à une plus grande technicité, a remporté ce trophée devant Ste-Anastasie et les Pompiers de Toulon. Un vin d'honneur a clôturé la soirée.

⇒ CHALLENGE BAVAZZANO : Interclubs.
Comme chaque année Ste-Anastasie accueille les équipes de La Ciotat et de St Cyr. Ce challenge de l'amitié a été enfin remporté par l'équipe jeune de Ste-Anastasie. L'équipe senior de Robert Lesou malgré une grande combativité a dû se contenter de la dernière place derrière La Ciotat et St-Cyr.
La revanche en septembre à La Ciotat.

Tournoi du 11 Mai. Remise du Trophée offert par le Conseil Général par Monsieur Gérard FABRE en présence du Maire et de l'Adjoint aux sports.

⇒ INTERCLUBS A TOURVES
L'équipe de Ste-Anastasie a terminé à la 4ème place de ce sympathique tournoi sur un total de 12 équipes ; défaite en demi-finale elle n'en a pas moins recueilli une grande ovation de la part de ses rivales.
Pour l'année prochaine la finale est en vue!
Le Président B. SCLAFANI

BASKET
ASSEMBLEE GENERALE

Le 8 Mai, dès après les manifestations patriotiques, le Président M. Guy BRUZZONE avait convié ses adhérents et sympathisants à l'Assemblée Générale du Club de Basket-ball.
Comme toujours après un rapport moral haut en couleur et fortement applaudi du président, le rapport financier du trésorier M. Alain MARQUES, suivis de l'intervention sportive de M. Raymond PETITGAND, le club remerciait chaleureusement tous ceux qui avaient participé à sa vie au cours de cette dernière saison.
Le Maire après avoir rappelé le long parcours sportif du Président Guy BRUZZONE le remerciait pour son long dévouement et pour ses efforts en faveur de la jeunesse.
Soulignant le projet de reconstituer dès la rentrée 1997 une équipe senior de basket-ball, il exprimait tous ses voeux et ceux du Conseil Municipal pour le succès de cette nouvelle étape.

TENNIS CLUB DE STE-ANASTASIE

TOURNOI ANNUEL

Il débutera le dimanche 8 juin. Le tirage au sort se fera le samedi 7 juin au cours de la journée club.
Une grande partie des jeunes de l'école de tennis y participera.
Inscrivez-vous vite sur le panneau apposé à l'entrée du court de tennis.

JOURNEE CLUB du 7 juin.

Tous les adhérents sont invités à participer aux rencontres amicales qui auront lieu : petits matchs en double et en simple.
La journée débutera à 10 H.
Il y aura un barbecue et des rafraîchissements pour tous.
A 14 H. nous ferons le tirage au sort pour le tournoi qui débutera le lendemain.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux. Le Comité.

1754ème SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES

La 1754ème Section des Médaillés Militaires de Sainte-Anastasie-Forcalqueiret et les Amitiés Européennes de Brignoles, organisent un voyage en car du 4 au 8 Juillet 1997 à BRUNEKC-BRUNICO au sud du Tyrol. A cette occasion nous aurons une cérémonie dans un petit cimetière où sont enterrés 9 soldats tombés lors des campagnes Napoléoniennes. La participation est de 1800F.
Intéressés, adressez-vous à M. Léon DASSONVILLE au 04.94.86.73.10

REUNION DE LA GENDARMERIE NATIONALE A STE-ANASTASIE

Souvent la gendarmerie est discrète, et tous les élus de toutes les communes s'accordent à regretter les effectifs bien insuffisants de ce corps d'élite, assurant, dans des conditions difficiles, notre sécurité et la paix de nos campagnes.
Le 7 Mai dernier, le Commandant SEVILLA commandant la compagnie de Brignoles (53 communes) était à Ste-Anastasie entouré de tous ses Commandants de Brigades pour y tenir une studieuse réunion de travail.
Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'Adjudant MARTINEZ, commandant la Brigade de La Roquebrussanne, s'est donc tenue à la Mairie de Ste-Anastasie.
A l'issue de la réunion, le Maire soulignait en quelques mots le rôle irremplaçable de la gendarmerie et adressait au Commandant SEVILLA ses remerciements pour une action permanente qui comme chacun peut le comprendre, s'inscrit dans un très vaste registre, garant de la sécurité du plus grand nombre, ceci en application des lois votées par la représentation nationale, généralement toutes tendances confondues.

ELECTIONS LEGISLATIVES

SAINTE-ANASTASIE

Résultats du scrutin du 25 Mai 1997

Inscrits 1019 - Votants 650 (63.78 %) - Exprimés 626

GUIGOU :	96	15.33 %
JANETTI :	124	19.80 %
TUDURY :	173	27.63 %
PONS :	162	25.87 %
CAVANNA :	27	4.31 %
MASSE :	27	4.31 %
AUDE :	17	2.71 %

LA VIE ASSOCIATIVE

GYM ET GYM DOUCE

L'Assemblée Générale aura lieu le :
Samedi 7 Juin 1997
à 18 Heures Salle Polyvalente.
Un apéritif sera offert à l'issue de la réunion.
Venez nombreuses et nombreux avec votre conjoint.

LES RANDONNEURS DE STE-ANASTASIE

Rappel

Le repas de fin d'année des randonneurs a lieu le samedi 14 juin à midi, selon les modalités fixées lors de la dernière réunion trimestrielle.
La date limite pour l'inscription (par tél. au 04.94.72.24.34 ou courrier adressé à Marie LAURENT en Mairie de Ste-Anastasie) reste fixée au 31 Mai.

ANNULATION DE TITRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu afin d'interrompre la procédure de recouvrement, d'annuler la facture n°609 des ordures ménagères pour l'année 1995 adressée à M.VANHAESEBROECK Rolland et de procéder à la réduction du titre n°132 Bordereau 18 du 10.08.95 compte 7051 d'un montant de 450 F.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide l'annulation de la facture et la réduction du titre n°132 du 10.08.95 d'un montant de 450F.
La dépense correspondante est inscrite au Budget Communal 1997 article 673.

ELARGISSEMENT DU C.I.P.D - ELECTION DES DELEGUES

Comme suite à la réunion du C.I.P.D. 7 mars dernier à Mazaugues, et à l'arrêté Préfectoral du 12.12.1991 mentionnant la création du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (auquel nous avons adhéré à cette date) il convient de délibérer ce soir pour accepter sous réserve de leur candidature, le principe d'un élargissement du C.I.P.D. à l'ensemble des Communes du Canton et pour réactualiser la représentation (titulaire et suppléant).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
-de désigner pour le représenter au sein du C.I.P.D. :
- Mme Marie LAURENT Délégué Titulaire
- M. Jean-Pierre MORIN Délégué Suppléant

-d'accepter (sous réserve de leur candidature) le principe d'un élargissement du C.I.P.D. à l'ensemble des Communes du Canton.

INDEMNITES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES LORS DES ELECTIONS LEGISLATIVES - PREMIER ET DEUXIEME TOUR.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à l'occasion des Elections Législatives du 25 mai et 1er Juin 1997, il a adjoint à quatre agents communaux :
La Secrétaire de Mairie

Le Gardien Principal de Police Municipale
L'Adjoint Administratif Principal 2ème Classe
L'Agent Administratif
La mission de préparer les documents spécifiques, d'assurer durant les deux journées le parfait déroulement de cette consultation électorale et d'agencer le dépouillement des résultats.
Il propose d'allouer aux agents concernés une indemnité pour travaux supplémentaires correspondant au nombre d'heures effectuées.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'accorder une indemnité pour travaux supplémentaires aux quatre agents concernés, au prorata des heures effectuées.

LIGNE A DEUX CIRCUITS 90 kV Carnoules-Néoules

Afin d'assurer la sécurité d'alimentation électrique du littoral Varois entre Toulon et St-Tropez ainsi que du centre Var, EDF envisage la construction d'une ligne à deux circuits 90 kV exploitée en 60 kV entre Carnoules et Néoules.

Après que Monsieur Alexandre ISTRIA, 4ème Adjoint ait présenté le projet EDF, le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les différents tracés proposés.

Après en avoir délibéré le Conseil exprime à l'unanimité sa préférence pour les tracés C, D et E. Il exprime, par contre, son opposition aux projets de tracés A et B, ceci compte tenu de la nature classée ou urbanisée des zones concernées.

REFUGE ANIMALIER S.A.M - SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la lutte contre l'errance des chiens sur le territoire de la Commune relève de la compétence et de la responsabilité du Maire.

Considérant qu'il n'existe aucune structure d'accueil pouvant recueillir les animaux errants sur la Commune, il convient d'organiser par convention le recueil desdits animaux, après visite chez un vétérinaire, par le refuge du S.A.M..

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Suite au décès survenu le 25 décembre 1996, de Monsieur Robert DEHAYE deuxième adjoint, le Maire demande au Conseil Municipal, de bien vouloir procéder à l'élection d'un nouvel adjoint, conformément aux dispositions de l'article L 2121.10 - L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Après les opérations de vote, il est procédé au dépouillement du scrutin, conformément au Procés-Verbal.
Monsieur Aristide JURAVER est donc déclaré élu dans sa fonction de quatrième Adjoint.
L'ordre des adjoints est donc fixé comme suit :

M. CUENOT, Premier Adjoint
Mme LAURENT, Deuxième Adjoint
M. ISTRIA, Troisième Adjoint
M. JURAVER, Quatrième Adjoint.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS EN DATE DU 24 AVRIL 1997

ÉTAIENT PRESENTS :
M. MORIN, Maire ; M. BRUZZONE, Président du Basket ; M. GONNET, Président de Vouloir ; Mme LAURENT, Présidente des Randonneurs de SAINTE-ANASTASIE ; M. FADDA, Commission Municipale des Sports ; M. GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes ; M. SCLAFANI, Président du Volley et du Foot ; M. VANDAELE, Président du Badminton ; M. GROSJEAN, Président des Boucles de l'Issole ; M. CUADRA, Président de la Gymnastique ; M. JURAVER, Conseiller Technique ; MM. HARTMANN et IVARS, Club des Jeunes ; M. PETITGAND, Club de Basket ; M. DE LESCAZES, Président du Club Équestre les Cavaliers de l'Issole ; M. VAN DER VELDEN Yvon , Club de Tennis ; M. SABATIER Roger, Président des Boules ; M. DETTWILLER Georges, Président de Chant et Amitié ; Mme LEVAGUERESSE, Club de Gym ; Mme ROY Sylvie, Présidente des Cigales.

ORDRE DU JOUR :

- Avis de la Commission sur les demandes de subvention présentées par les Associations membres de la Commission.
- Projet de création d'un Club de Judo à la prochaine rentrée scolaire (voir dernier Bulletin Municipal).
- Programmes d'actions associatives des mois à venir (mai, juin, juillet).
- Fête du Sport (31 mai).
- Planning salle des sports et installations sportives 97/98.
- Questions diverses.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. MORIN rappelle les raisons pour lesquelles cette Commission a été créée et lit le règlement qui, en janvier dernier, a été élaboré concernant son fonctionnement.

SUBVENTIONS

Comité des Fêtes	50 000 Francs	avis favorable	Concert	7 000 Francs	avis favorable
Club des Jeunes	6 000 Francs	avis favorable	Boucles de l'Issole	8 000 Francs	avis favorable
Randonneurs	1 500 Francs	avis favorable	Basket	10 000 Francs	avis favorable
Volley-Ball	4 000 Francs	avis favorable	Football	10 000 Francs	avis favorable
Vouloir	2 000 Francs	avis favorable	Badminton	8 000 Francs	avis favorable
Les Cavaliers de l'Issole	2 000 F.	avis favorable	Boules	6 000 Francs	(reconduction de la somme accordée l'an dernier)
École de Tennis	4 000 Francs	avis favorable			

Chant et Amitié 5 000 F. demandés. Proposé 3 500 F. (maximum club adultes + un petit supplément discuté en Conseil Municipal pour installation du club.

JUDO
M. FIGARI, professeur de judo demeurant au village, propose de démarrer un cours de judo.
M. MORIN donne toutes les précisions relatives à cette proposition et demande l'avis des membres de la commission.
En majorité, ceux-ci émettent un avis favorable. Reste à discuter la question de la disponibilité de la salle.

FÊTE DU SPORT
Elle aura lieu le 31 mai (réunion d'information le 16 mai à 18 heures à l'ancienne Mairie).
Réparation d'une sono qui appartiendra à plusieurs clubs et qui sera sous leur responsabilité.
Accord est donné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

VILLAGE FLEURI

Pour peu que l'on croie à la génération spontanée, on ne peut que s'extasier devant le miracle de la nature.
En quelques semaines les jardinières fleuries se sont multipliées dans le village.
Rappelons qu'en dépit des efforts de la commune, rien de cela ne serait possible, sans le goût, l'initiative et la persévérance de bien de riverains de nos rues, places et ruelles.
Merci pour tous, à tous. Rendez-vous le 16 juin pour recevoir la Commission Départementale des villages fleuris.
Merci à Madame et Monsieur LAMBERT qui ont aimablement offert à la Commune une magnifique auge en pierre taillée qui a été immédiatement installée sur la placette au début de la rue A. Daudet.
N'oublions pas Monsieur Casimir RAYNOUARD qui a bâti et réalisé une jardinière « Municipale » placette de l'Eglise.
Encore merci à tous et à ceux qu'aujourd'hui nous oublions peut-être.

PREVENTION INCENDIE

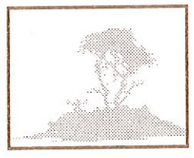

Au risque de nous répéter un peu, rappelons que les opérations de débroussaillement devraient être terminées. Si toutefois elles ne le sont pas elles peuvent être poursuivies SANS INCINERATION.Bien que la rigueur des textes officiels fixe à 50 mètres de toute habitation ou installation la limite du débroussaillement, il va de soit qu'en fonction des risques particuliers, des expositions et des zones concernées, cette distance peut être adaptée avec bon sens.
En cas d'hésitation consulter la Mairie (Garde Municipal).

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 AVRIL AU 15 MAI

- *DEBROUSSAILLEMENT* - Tonte des herbes : Terrain de foot-ball, Pré de la Font, Chemins... ;
- *PLACE DE LA GARE* : Remise en état après la brocante de Pentecôte (une journée entière) ;
- *VILLAGE FLEURI* : Mise en place de nouvelles jardinières ;
  Construction d'une jardinière « dodécagonale » autour du lampadaire central du petit parking des Ferrages (embellissement + protection)
- *ENTRETIEN COURANT* : village et visite des écoles le mercredi ;
- *MONSTRES* : ramassage étalé sur trois jours. Productivité toujours au haut niveau et respect de l'environnement du même ordre !
- *PREPARATION DES ELECTIONS* : isoloirs, aménagement du bureau électoral.